

CTL.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

() ECRET N° 96-598 du 24 Décembre 1996
Portant nomination à titre exceptionnel,
militaire et étranger dans l'Ordre du Mérite
du Bénin de l'Adjudant-Chef GROBLEWSKI Stanislas,
Assistant Technique Français en fin de mission.

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

- VU la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
VU la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
VU la loi n° 94-029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
VU la loi n° 87-018 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
VU le décret n° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
VU le décret n° 91-76 du 10 mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
VU les décrets n°s 88-337 du 29 août 1988 et 89-221 du 15 juin 1989 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
VU l'extrait du relevé des décisions administratives du Conseil des Ministres n° 05/SGG/REL du 05 février 1996 ;
Après avis du Conseil de l'Ordre ;

DECRETE :

Article 1er : Est nommé à titre exceptionnel, militaire et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de Chevalier pour prendre rang à partir du 02 avril 1996 Adjudant-Chef GROBLEWSKI Stanislas, en reconnaissance du rôle appréciable qu'il a joué dans le renforcement des liens de coopération militaire entre la République Française et la République du Bénin.

./...

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

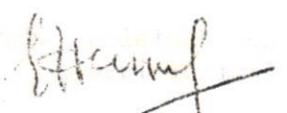
Fait à Cotonou, le 24 Décembre 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maitre de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - SGG 4 - MESGPR 2 - MINISTERES 18 - CES 2 -
DEPARTEMENTS 06 - DPE-DLC-INSAE 3 - HAAC 2 - IGE-CSM-DOCT 3 - GCOMB 30 -
BN-DAN-CNEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSE 1.